



---

**DECLARATION DE LA  
COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE  
DU 08 AVRIL 2021**

---

Alors que les travailleurs dans le monde entier sont frappés durement par la pandémie de Covid\_19 et les conséquences des mesures de restrictions qui en découlent, la Commission exécutive affirme l'entier soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. FO dénonce avec force une nouvelle fois la répression sanglante qui s'abat sur la population, les travailleurs et travailleuses, en Birmanie (Myanmar) et appelle à une action ferme pour l'établissement immédiat des droits démocratiques et syndicaux. FO apporte aussi son soutien au syndicat HKCTU à Hong Kong et à son secrétaire général Lee Cheuk Yan menacé d'une peine de prison.

Après désormais plus d'une année de pandémie et malgré les nombreuses restrictions sanitaires qui affectent durement l'activité en général, et portent atteinte de fait aux libertés individuelles et collectives dont les libertés syndicales telles que la possibilité de réunions, d'information et de contact avec les salariés, de manifestation, les syndicats et militants FO n'ont jamais baissé et ne baissent pas la garde.

Au premier rang de la défense des emplois et des salaires, FO, prenant l'initiative, et à chaque fois que sollicitée, est aux côtés des salariés des entreprises, grandes ou petites, dans les départements, comme elle l'est contre les fermetures de services et les suppressions d'emplois dans les services publics.

FO dénonce, encore une fois, l'absence de conditions et contrôles en contreparties des aides publiques dont ont bénéficié et bénéficient les entreprises, dont certaines n'hésitent pourtant pas à annoncer – dans le contexte actuel y compris – des restructurations injustifiées et des délocalisations d'activité qui se traduisent par des suppressions d'emplois.

Alors que le chômage atteint des niveaux records, la Commission exécutive dénonce à nouveau l'obstination du gouvernement à imposer sa réforme de l'Assurance chômage, dont l'unique objectif est de réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emplois – de l'ordre d'un milliard d'euros chaque année avec la seule révision du SJR (salaire journalier de référence) qui pénalisera les plus précaires, quand le système de bonus – malus sur les contrats courts est au rabais et sera à coût nul pour les entreprises ! Elle en demande l'abandon et confirme l'intention de FO d'engager une requête en annulation et un recours en référé-suspension devant le Conseil d'Etat.

Réaffirmant son opposition à une étatisation totale de la protection sociale, qui conduirait à un système d'assistance publique a minima, FO demeure déterminée à empêcher le retour du système universel de retraite par points, et dénonce, dans l'immédiat, les velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'Etat consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

La commission exécutive affirme la nécessité de maintenir, mettre à jour et établir les cahiers de revendications à tous les niveaux, pour les salaires, l'emploi, la protection sociale, les services publics et la Fonction publique, les conventions collectives et les statuts.



La commission exécutive assure du soutien de la confédération les syndicats et militants FO engagés et mobilisés avec les salariés pour défendre leurs droits et faire aboutir les revendications.

FO réaffirme en ce sens sa détermination à intervenir et agir de façon constante pour la défense des libertés individuelles et collectives, contre les dispositions d'exception de l'état d'urgence, ou celles y portant atteintes telles que contenues dans les projets de loi de sécurité globale ou les décrets sécurité intérieure dont elle poursuit la contestation devant le Conseil d'Etat.

